

## SOCIÉTÉ

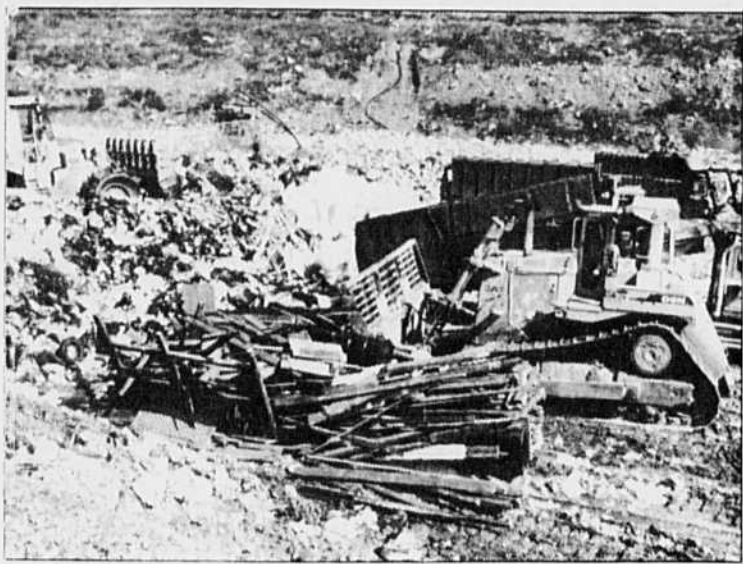


PHOTO JACQUES GREMIER

L'ancienne carrière Miron, aujourd'hui rebaptisée Centre de tri et d'élimination des déchets (CTED), est devenue en 70 ans un des plus grands sites d'enfouissement en Amérique du Nord.

## Montréal n'arrive plus à contrôler les eaux toxiques de la carrière Miron

Louis-Gilles Francoeur

LES EAUX de «lixiviation» qui suintent des déchets de la carrière Miron contiennent depuis quelques mois de nouveaux contaminants toxiques comme des phénols, qui s'échappent avec des milliers de mètres cubes d'eaux contaminées par des coliformes et des acides puissants chaque jour dans le sous-sol de l'île.

C'est ce que révèle une liasse de documents obtenus au cours des dernières semaines par LE DEVOIR, documents qui indiquent que Montréal n'arrive pas depuis un mois à « reprendre le contrôle » technique des eaux contaminées qui s'accumulent au fond de l'ancienne carrière et qui « font tremette » aux milliers de tonnes de déchets enfouis à cet endroit, selon l'expression d'un travailleur de l'endroit.

Qui plus est, Montréal a été avisé de la nécessité d'éviter cette perte de contrôle des eaux souterraines en 1989 et en 1990 par ses deux « surintendants du site » qui, se basant notamment sur une étude de la firme Lavalin (1988), ont demandé avec insistance à la Ville de construire une usine de traitement capable de digérer les quantités et les concentrations de contaminants.

Des consultants extérieurs avaient aussi prévu l'accumulation possible des eaux souterraines dans les déchets avec leurs séquelles. Ils avaient recommandé, comme le surintendant Morin en 1990, à la Ville d'adopter plusieurs mesures préventives « avant » de remplir avec des déchets le dernier secteur disponible de la carrière, le plus profond, pour éviter la contamination supplémentaire des eaux internes par les déchets les plus frais... si l'on peut dire.

Le surintendant actuel du site, M. Jacques Gagnon, a confirmé dans une entrevue, mardi, l'apparition récente de phénols dans les eaux au fond de l'ancienne carrière Miron, résultat probable du trempage des déchets dans les centaines de milliers de tonnes d'eau qui s'empilent au fond du site depuis que Montréal ne les traite plus, au début de juillet.

M. Gagnon a dit « qu'il était peut-être trop tard » pour contrôler maintenant l'accumulation de l'eau dans le fond de l'immense masse de déchets avec les moyens du bord, c'est-à-dire en l'absence de l'usine d'épuration dont consultants et surintendants recommandent l'urgence construction depuis 1988.

« Je pars avec ce qu'ils m'ont donné. Mais malgré l'importance des lixiviats qui s'accumulent, ma priorité sera le biogaz » en raison de leur possible migration sous le quartier.

Les rapports d'hydro-géologues et de consultants obtenus par LE DEVOIR évaluent entre 3000 et 10 000 mètres cubes par jour la quantité d'eaux de surface (pluies) et souterraines qui s'accumulent depuis des années dans le secteur 4 de l'ancienne carrière Miron. Les travailleurs qui opèrent les pompes du traitement confirment avoir pompé pendant des années « deux fois 4500 mètres cubes par jour », a dit l'un d'eux, soit la capacité des anciennes pompes du bassin de traitement, installé en périphérie

Voir page A-4 : Carrière Miron

**Miron, un monstre à domestiquer :**  
Page B-1

# Québec fera une évaluation globale de Grande-Baleine

Flairant une manoeuvre de Bourassa, les Cris hésitent à se réjouir

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT du Québec vire capot et se rend finalement à la demande des Cris de procéder à une évaluation globale du projet hydro-électrique Grande-Baleine, ont annoncé hier les trois ministres responsables, Mme Lise Bacon (Énergie), M. Pierre Paradis (Environnement) et M. Christos Sirros (Autochtones), en compagnie du président d'Hydro-

Québec, M. Richard Drouin.

Jusqu'à présent, Québec avait l'intention, pour gagner du temps, de mener à bien des processus d'évaluation environnementale séparés. Le premier sur les infrastructures d'accès (routes, aéroports...) et le suivant sur le projet de barrage et de centrale. Les Cris avaient contesté cette décision en Cour supérieure. Et des voix s'étaient levées chez les environnementalistes contre une telle façon de procéder qui allait contre le bon sens.

Hier, les ministres ont annoncé que Grande-Baleine serait évaluée de manière globale pour « mettre de l'ordre dans le débat » qui a entraîné « toutes sortes d'énoncés, souvent mal fondés à l'égard du projet » ces derniers mois. Cette décision permettra à Hydro-Québec de déposer auprès du ministère de l'Environnement un projet global et les études d'impact sur l'environnement qui ont été faites à son sujet. Les citoyens pourront en prendre connaissance et cela, souhaitent les ministres, sera

de nature à ramener un peu de sérénité dans le débat.

Mme Bacon affirme que cette décision n'a toutefois « rien à voir » avec les pressions des Cris ou celles des écologistes. Il s'agit plutôt d'une « suite logique » aux décisions prises d'une part à New York de reporter d'un an la ratification d'un contrat d'achat d'électricité au Québec et d'autre part à Québec de reporter d'autant le début des travaux de Grande-Baleine.

Voir page A-4 : Grande-Baleine

## LABERGE FAIT SES ADIEUX PARMIS LES GRANDS



PHOTO JACQUES NADEAU

Plus de 2300 invités provenant des milieux syndical, politique et d'affaires, dont les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa, se sont réunis au Palais des congrès de Montréal, hier soir, afin de rendre hommage à l'un des monuments du syndicalisme québécois, Louis Laberge. M. Laberge a annoncé, le 10 avril dernier, qu'il quittait son poste de président de la Fédération des travailleurs du Québec après avoir œuvré au sein de la plus grosse centrale syndicale du Québec pendant 27 ans. Depuis, il œuvre au Fonds de solidarité de la FTQ. Étaient présents les Jean Chrétien, chef du Parti libéral, Jacques Parizeau, et Fernand Daoust, nouveau président de la FTQ. Voir page A-4.

## Bush exclut une action militaire en Haïti

Aristide sollicite l'aide de l'OEA

d'après Reuter et AFP

WASHINGTON — Le président George Bush a exclu, pour le moment, une intervention armée pour rétablir le président Jean-Bertrand Aristide, renversé lundi.

Les États-Unis ont par ailleurs décidé d'envoyer 400 Marines sur la base navale de Guantanamo, à Cuba, pour une éventuelle évacuation de leurs ressortissants qui se trouvent à Haïti, ont déclaré hier des responsables du Pentagone.

Les responsables du Pentagone ont souligné que l'ordre d'évacuer les ressortissants américains d'Haïti où vient de se produire un coup d'État n'a pas encore été donné.

Ils ont également précisé que les Marines n'auraient pas d'autre tâche que défendre leurs compatriotes.

« Nous n'avons pas reçu du département d'État l'ordre de déclencher cette opération, a dit l'un d'entre eux sous couvert d'anonymat. Mais je souligne que nous ne nous mêlerons pas des affaires intérieures d'Haïti et qu'il ne saurait s'agir d'une évacuation d'urgence ».

M. Aristide a demandé hier que l'Organisation des États américains (OEA) envoie une délégation internationale le plus vite possible en Haïti pour rencontrer « les criminels au pouvoir » et leur faire entendre raison.

Le président déchu parlait lors d'une réunion d'urgence, à Washington, du conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OEA au cours de laquelle il a été vivement applaudi à plusieurs reprises.

Cette mission sera « l'expression de la volonté du peuple haïtien qui à travers vous parlera à ces criminels pour qu'ils se retirent du palais national », a ajouté M. Aristide au cours de cette séance à laquelle assistait le

Voir page A-4 : Haïti

## Québec donnerait le feu vert à Soligaz

Des changements majeurs exigés

(PC) — Québec va donner le feu vert au projet Soligaz mais il demandera aux promoteurs d'y apporter des changements majeurs au niveau des installations portuaires, rapportait hier soir Radio-Canada.

Ce projet, qui nécessitera des investissements de l'ordre de 210 millions \$, prévoit l'aménagement d'un quai et de cavernes à Varennes pour emmagasiner le butane et le propane devant servir à alimenter l'usine Pétromont.

Selon la société d'État, la direction

des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement et le ministère de la Pêche ont conseillé que le port méthanier prévu dans le projet soit plutôt installé à Contrecoeur, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Varennes.

Dans son rapport, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avait exprimé la crainte que ce port représente une menace pour la faune, à la hauteur

Voir page A-4 : Soligaz

## Les fonctionnaires se soumettent à la loi

Manon Cornellier

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les fonctionnaires fédéraux reprendront le travail dès midi aujourd'hui, a fait savoir hier soir M. Daryl Bean, président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada dont environ 110 000 membres étaient en grève.

M. Bean se soumet ainsi à la loi spéciale de retour au travail adoptée hier soir par le Sénat et proclamée immédiatement.

Le président de l'Alliance a toutefois refusé hier soir de parler d'échec ou de fin des moyens de pression. « L'aspect politique de cette grève se fera sentir sur les lieux de travail », a-t-il dit en conférence de presse.

Le syndicat a choisi midi comme

heure de retour au travail pour des raisons de clarté, mais ce choix pourrait constituer un accroç à la loi.

La loi prévoit en effet que les syndiqués doivent être à leur poste dès le premier quart de travail commençant 12 heures après la proclamation de la loi. Cette dernière a été proclamée juste avant 20 h hier soir, ce qui signifie que certains employés devaient être au travail dès 8 h ce matin.

Le président de l'Alliance, qui apparaissait devant le Sénat hier soir, a demandé à ce que cette règle de 12 heures soit modifiée. Le président du Conseil du Trésor Gilles Loiselle, qui comparait aussi devant le Sénat, a refusé.

À sa sortie, il a dit qu'il comptait sur ses gestionnaires pour faire

preuve de compréhension et de souplesse dans l'application des règles de retour au travail.

Les amendes quotidiennes prévues en cas de non-respect de la loi sont de 1000 \$ pour les syndiqués, de 5000 \$ pour les dirigeants syndicaux et de 100 000 \$ pour les syndicats.

La proclamation de la loi met fin à une grève qui durait depuis vendredi dernier. Les syndiqués avaient déjà fait grève pendant neuf jours avant de reprendre le travail pour trois jours et demi.

Le principal point en litige était la politique salariale du gouvernement qui prévoit un gel des salaires pour 1991 et une augmentation de 3 % pour 1992. L'autre élément de friction touchait l'équité salariale.

Le retour au travail ne se fera pas

sans heurt, s'il faut en croire M. Bean et la vice-présidente de l'Alliance Joanne Hurens. Celle-ci a déclaré que « le gouvernement ne peut pas légiférer comment nous travaillerons ni ce que sera notre moral ».

L'annonce du syndicat mettait fin à une journée marquée par une manifestation d'environ 18 000 fonctionnaires sur la Colline parlementaire et par des accrochages sur certaines lignes de piquetage.

La manifestation regroupait des syndiqués venus d'aussi loin que Rivière-du-Loup et Chicoutimi. Le seul député conservateur à avoir voté contre la loi, M. Geoff Scott, était de la partie.

Tenue sous la pluie, la manifestation a failli mal tourner quand une

Voir page A-4 : Fonctionnaires



## La Pacotille

Gérard Étienne

Maintenant en librairie  
258 pages — 18,95\$

**l'Hexagone**  
lieu distinctif de l'édition littéraire québécoise

Ben Chalom, Haïtien exilé à Montréal, est devenu une pacotille dans un combat à finir contre la bête qui hante sa mémoire. Le ton du romancier est soutenu jusqu'à la fin. Jamais le mal haïtien n'a été décrit avec autant de force et de lucidité. Un livre-choc sur la rencontre des cultures haïtienne et québécoise.

# Louis Laberge a pardonné à ses geôliers

## Mulroney, Bourassa et 2 000 invités rendent hommage à l'ex-président de la FTQ

Pierre O'Neill

ÉLEVÉ AU RANG des grands bâtisseurs de la démocratie syndicale après 27 ans à la tête de la plus

grande centrale, Louis Laberge a pardonné à ses adversaires d'anlan, Robert Bourassa et Brian Mulroney, qui lui ont rendu hier un hommage émouvant.

Plus de 2000 invités de tous les sec-

teurs d'activités de la société ont participé à cette soirée-gala au Palais des congrès de Montréal, pour commémorer les 50 ans de syndicalisme de l'ex-président de la FTQ, flanqué à la table d'honneur du premier ministre qui l'avait jeté en prison en 1972 et de l'un des auteurs du rapport de la commission Cliche, qui avait mené enquête sur l'industrie de la construction.

Avec un humour caustique qui a fait rigoler l'auditoire, Brian Mulroney a rappelé les longues soirées de « négociations », qu'il a partagées avec son « ami Louis » au restaurant Butch Bouchard, à l'époque où il était avocat patronal. « C'était une clause de la convention collective, une '50', une autre clause, un cognac. Plus on travaillait, plus on était

joyeux ».

Et sur un ton plus sérieux, le premier ministre a loué « la fougue, la générosité et la droiture » de Louis Laberge, cette force de la nature qui incarne « le triomphe d'une idée, la solidarité des travailleurs ».

Confronté en début de journée sur la colline parlementaire d'Ottawa à quelque 20 000 fonctionnaires syndiqués en colère, M. Mulroney a eu droit à son arrivée au Palais des congrès à une autre manifestation, impliquant cette fois à peine une cinquantaine de syndiqués de l'Alliance de la fonction publique. Sur ce climat conflictuel, il s'est permis d'ironiser. « C'est ma journée des rassemblements syndicaux ».

Ordinairement réservé en ces occasions, Robert Bourassa a lui aussi

fait montre d'une ironie mordante qui fut fort appréciée par l'auditoire, lorsqu'il a évoqué l'incontournable crise sociale du début des années 70. Référant à l'emprisonnement en 1972 des chefs des trois centrales syndicales, le premier ministre a rappelé que les discours de « Louis » à l'époque étaient directs et sans excès de nuances. « Il disait qu'il fallait casser le régime. Et a suivi durant plusieurs mois une période de réflexion intense, dans un monastère de style particulier dans la banlieue de Québec ». (La prison d'Orsainville).

Sur un autre registre, Robert Bourassa a rendu hommage « à celui qui pendant des décennies a contribué de façon exceptionnelle au progrès économique des travailleurs et de la société québécoise ». L'une des ca-

ractéristiques de Louis Laberge, a encore noté le premier ministre, c'est sa capacité de s'entendre avec tous les gouvernements, sauf en campagne électorale. « Il a été un artisan très efficace de la démocratie économique ».

De toutes les luttes, Louis Laberge a eu droit aux témoignages de ses compagnons d'armes et de ceux qui l'ont souvent farouchement combattu. Tous les grands noms y étaient, du monde syndical à la classe politique en passant par le gratin des affaires, les Larose, Parizeau, Chrétien, Péladeau, Doré et Dufour. Un hommage qui a ému l'ex-président de la FTQ: « C'est extraordinaire, c'est incroyable, j'en reviens pas ».

### SUITES DE LA PREMIERE PAGE

#### ◆ Grande-Baleine

C'est ce nouveau délai d'un an qui permet au gouvernement de procéder globalement, explique la ministre.

Joint hier à Ottawa, le porte-parole du Grand Conseil des Cris, M. Roméo Saganash, accueillait avec satisfaction le fait « que le gouvernement admette qu'il a eu tort ». Mais il réserve des commentaires plus élaborés pour plus tard. « Comme M. Bourassa est plus machiavélique que Machiavel lui-même, dit-il, je préfère lire les documents avant de me prononcer ».

À la mi-septembre, les Cris ont tenu une perche à Québec. Ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à consentir à une fusion des multiples évaluations requises, mais à certaines conditions. M. Saganash ne savait pas hier si ces conditions seraient remplies. En apparence elles ne le seront pas toutes. Le ministre Sirros a indiqué qu'il entreprendrait sous peu des discussions avec les Cris et les Inuit pour « explorer les diverses possibilités qui s'offrent quant aux modalités de leur participation » aux processus.

Les Cris réclamaient notamment : la divulgation des contrats secrets liant Hydro-Québec à des alumineries (ce à quoi Québec s'oppose); la réalisation d'études détaillées sur des solutions de rechange à Grande-Baleine; que les audiences portent sur la justification non seulement environnementale mais aussi sociale, économique et énergétique du projet; qu'on leur verse 12,6 millions \$ pour financer des recherches et des contre-expertises leur permettant de défendre leur point de vue durant les audiences publiques (le ministre Paradis a fait une ouverture à ce sujet hier); qu'aucune limite de temps ne soit imposée au processus d'évaluation.

Tout en s'engageant à respecter le processus d'évaluation prévu à la Convention de la Baie James, les ministres ont laissé entendre qu'il devait avoir été réalisé dans un délai d'un an, soit d'ici à la fin de 1992, date à laquelle les travaux devront débiter pour que la centrale soit en service en 1999, tel que prévu. Mme Bacon a répété que le gouvernement du Québec s'était donné pour « objectif ferme » de réaliser le projet. « Nous en avons besoin », dit-elle, pour répondre à la demande domestique. La seule véritable alternative à Grande-Baleine, c'est le nucléaire », a-t-elle martelé, en demandant si c'est cela qu'on voulait. Elle a rejeté l'idée d'organiser un large débat public sur la question. « C'est déjà fait », dit-elle.

Par ailleurs sur le même sujet, le procureur général du Québec a annoncé qu'il portera en appel le jugement de la Cour fédérale du 10 septembre qui force Ottawa à pro-

céder à une évaluation environnementale de Grande-Baleine en vertu de la Convention de la Baie James. Québec tentera de faire reconnaître par le tribunal le principe selon lequel il est le seul à avoir juridiction sur le développement du Nord québécois.

Le gouvernement ne réclamera pas toutefois ce qu'on appelle le suris d'exécution du jugement. C'est-à-dire que le jugement s'appliquera tout de même et qu'Ottawa pourra (devra même) mettre en branle ses propres processus d'évaluation environnementale, même si la cause est portée en appel.

Au lieu de demander au tribunal d'empêcher Ottawa de procéder, Québec essaiera de nouveau de s'entendre avec les autorités fédérales afin « d'harmoniser les divers processus d'évaluation » (il y en a trois au fédéral et deux au niveau provincial). Cela permettrait de sauver du temps. Alors qu'une contestation devant les tribunaux aurait pu entraîner de nouveaux délais de plusieurs mois.

Les discussions au niveau des hauts fonctionnaires a déjà commencé entre les deux paliers de gouvernement à ce sujet. Une entente pourrait intervenir (encore une fois) d'ici à quelques semaines.

#### ◆ Carrière Miron

ouest de la carrière.

Or, ce système de traitement éminemment primaire a été fermé au début de juillet parce que Montréal n'arrivait plus, d'après les rapports du Laboratoire de la ville, à respecter la norme de rejet aux égouts de la CUM, qui prévoit une concentration maximale de sulfure d'hydrogène de 5 milligrammes par litre.

C'est ainsi que le niveau de l'eau, qui se situait alors entre -32 et -35 mètres sous le niveau de la mer, a grimpé jusqu'à la mi-août à la cote -13. Ces 20 mètres d'eau se sont accumulés dans les déchets enfouis depuis le début de l'année, créant une « trempette » dont la concentration en sulfures d'hydrogènes (corrosif à l'excès) s'est récemment située entre 90 et 130 milligrammes par litre, soit plus de 25 fois la norme de rejet.

Plus inquiétant est le fait, confirmé par d'autres rapports obtenus par LE DEVOIR, qu'à partir du 13 août, les eaux de pluies et souterraines ont soudainement cessé de grimper même si depuis 1988 leurs apports ont été constants, comme en font foi les relevés de pompage quotidiens.

Selon un hydro-géologue au courant des caractéristiques du site Miron, si l'eau s'est stabilisée, c'est que les apports quotidiens se sont trouvés un chemin dans le sous-sol de l'île, qu'ils contaminent.

« C'est simple, dit-il. L'eau n'a pas cessé d'arriver parce que Montréal ne peut plus la traiter. Si le niveau est stable, c'est qu'il en sort autant qu'il en rentre et la fuite est probablement dans une faille au niveau où l'eau s'est stabilisée ».

Le gérant du site, l'ingénieur Gagnon, a déclaré à ce sujet que « c'est une hypothèse qui en vaut d'autres ». Il a reconnu que les aménagements en catastrophe, la fin de semaine dernière, d'équipements de traitement choc — il a même commandé de l'eau de javel et songe au chlore pour traiter les eaux polluées — faisait partie du « système de gestion de crise » qui remplace parfois la planification méthodique et la prévention des problèmes.

Pourtant, les plus hauts responsables des travaux publics et du Service de l'environnement de Montréal ont été avisés en 1989 et en 1990 de l'impérieuse nécessité de mettre en place des mesures capables d'éviter une perte de contrôle même momentanée des eaux souterraines.

Le 7 août 1989, le surintendant du Centre de tri et d'élimination de déchets (CTED), M. René Vallée, écrivait à MM. Maurice Vézeau, responsable du génie à la Ville, avec copie au responsable du Service de l'environnement, M. Gaston Moreau, pour les avertir qu'avec le remplissage prochain du secteur 4, le plus profond, on allait assister à une hausse importante des concentrations de

## Les autochtones cherchent à rallier les provinces

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — Déçu des propositions constitutionnelles fédérales sur les droits des autochtones, l'Assemblée des Premières Nations tentera de créer des alliances avec les provinces pour faire accepter l'idée de son droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, parallèlement au boycott des travaux de la commission Castonguay-Dobbie pendant au moins un mois.

Quelque 500 chefs indiens réévalueraient leur position au cours d'une réunion importante les 4 et 5 novembre à Saskatoon, à la lumière de la

gré de souplesse du gouvernement fédéral.

D'ici là, la stratégie des autochtones se fera sur deux fronts, d'après Ovide Mercredi. Dans un premier temps, ils entameront des consultations au moyen de leur processus constitutionnel parallèle financé au coût de 3,3 millions \$ par le gouvernement fédéral. Dans un deuxième temps, ils courtiseront les premiers ministres provinciaux pour essayer de dégager un consensus sur la reconnaissance du droit « inhérent » des autochtones à l'autonomie politique.

À cet égard, une rencontre est pré-

vue à Québec le 7 novembre avec le premier ministre Robert Bourassa. M. Mercredi se rendra également à une réunion des premiers ministres des provinces atlantiques à la fin d'octobre. Des rencontres prévues sont également prévues avec chacun des quatre premiers ministres, que M. Mercredi décrit comme des « alliés potentiels ».

À l'issue d'un dîner privé mardi soir avec le responsable du dossier constitutionnel Joe Clark, M. Mercredi ne s'est pas montré très optimiste de trouver un terrain d'entente avec le gouvernement fédéral. Selon lui, le degré de compréh-

sion du ministre Clark face aux revendications autochtones est limité puisqu'il n'est après tout, « qu'un autre parlementaire blanc » figé dans son système de valeurs et sa reconnaissance des institutions politiques canadiennes.

Au cours de la période des questions hier, M. Clark a invité l'Assemblée des Premières Nations à faire part de ses vues au comité Castonguay-Dobbie. Il s'est dit prêt à bonifier la proposition, au besoin. Mais il a ajouté d'emblée qu'il était prêt à modifier les propositions ne soient pas modifiées avant de faire d'abord l'objet de discussions.

sulfure d'hydrogène. La hausse des concentrations était prévisible si, comme le proposait Lavalin, Montréal commençait par intercepter les eaux de pluies qui diluaient depuis des années le lixiviat ou le « jus de déchets ». Ces eaux de pluies gonflaient inutilement la quantité d'eau à traiter et les coûts de traitement.

Un mois après son accession au poste de surintendant du CTED, le successeur de M. Vallée, l'ingénieur Serge Morin, écrivait à MM. Vézeau et Moreau pour leur demander, avant de remplir le secteur 4 de déchets, une « étude préalable » et de façon « urgente » sur le drainage pluvial, les limites d'enfouissement, les pentes, le tassement des déchets, l'emplacement idéal des capteurs, etc. Aucun budget n'était prévu pour ces études.

Le même jour, il écrivait une autre lettre aux deux hauts fonctionnaires pour leur demander de « devancer la réalisation du poste » de traitement des eaux qui allaient baigner le nouveau secteur sur le point d'être rempli. Les dégâts potentiels étaient si certains que des consultants ont même recommandé à Montréal de couvrir le fond et les parois de la carrière, dans le secteur 4, par une couche de glaise imperméable d'un mètre d'épaisseur.

Devant l'absence de réaction de la haute direction des travaux publics et de son Service de l'environnement, l'ingénieur Morin, le 13 février, insista par lettre auprès de MM. Vézeau et Moreau sur la nécessité d'adopter la stratégie proposée par les consultants.

« Les ouvrages de contrôle des eaux pluviales doivent donc être réalisés au préalable afin de prévenir les problèmes d'exploitation », M. Morin ajoutait que cette mesure visait à respecter d'abord les normes de la CUM, à prévenir les odeurs sur le site et le long du collecteur sanitaire, d'assurer la continuité des opérations et de contrôler les « nappes perchées », c'est-à-dire des poches d'eau présentes à l'intérieur des déchets dans le secteur des vieux déchets.

Le 16 mars, l'ingénieur Morin revient à la charge auprès de son supérieur hiérarchique pour faire débiter d'urgence les budgets car on est à neuf mois du début du remplissage du secteur 4.

Le programme proposé, écrit-il, « ne doit pas être retardé si nous voulons éviter des interventions de la part de la population environnante ou d'organismes qui ont la responsabilité de l'assainissement de l'air ou de la santé des travailleurs ».

« Nous recommandons très fortement, poursuit M. Morin, qu'il y ait révision des méthodes actuelles de la gestion des responsabilités dans les études d'ingénierie ou dans l'exécution des travaux afin que nous soyons en mesure de diminuer les délais

inefficaces du système actuel ».

M. Morin demandait donc qu'on donne « un mandat global et à long terme de gestion des études d'ingénierie » pour que cessent des interventions à la pièce.

Les déchets ont été empliés à compter du début de 1991 dans le secteur 4 sans le moindre recouvrement imperméable. Lorsque le trempage des déchets eut augmenté les concentrations de contaminants au-delà de la capacité de traitement, il fut décidé non pas d'augmenter cette capacité mais de vider le bassin actuel pour le nettoyer.

Entre la mi-août et la mi-septembre, Montréal a réussi à remplir et à traiter un seul stock de 20 000 mètres cubes. Il a fallu trois jours de traitement, neuf jours de pompage et 4000 gallons de peroxyde (28 000 \$) pour traiter cette quantité qu'on traitait en deux jours, il y a deux ans, alors que les charges étaient moins concentrées. Le budget d'achat de peroxyde du CTED, soit environ 400 000 \$, était pratiquement dépensé en septembre.

#### ◆ Haïti

secrétaire d'État américain James Baker.

Le chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras, a affirmé hier qu'il ne voyait pas de possibilité de retour en Haïti pour le père Aristide après ce qui s'est passé car il n'y aurait pas de garanties pour les institutions.

Le général, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse au quartier général de l'armée, à Port-au-Prince, en face du palais présidentiel dont la façade est criblée de balles, a affirmé que « tous les actes du président Aristide avaient été en dehors de la Constitution ».

Il a aussi fermement nié « qu'il y ait eu un coup d'État en Haïti » et a affirmé « que toute l'armée et non pas une petite partie de l'armée » était derrière le mouvement qui a abouti à la destitution du président Aristide.

Il a également indiqué qu'il « ne voulait pas du pouvoir pas plus que l'armée », qu'il s'en remettait au Parlement qui devait se réunir hier et que si celui-ci se prononçait pour le retour du père Aristide « il y aurait alors d'autres négociations ».

« Je laisse le Parlement décider et résoudre la crise politique », a-t-il dit, affirmant que « je n'ai jamais donné l'ordre de tirer sur la foule et je ne le ferai jamais ».

Il a déploré à ce propos que des personnes aient été tuées ces derniers jours, civils comme militaires, attribuant ces morts à des dérapages ou les attribuant à des civils armés.

Dénonçant ce qu'il considère comme les multiples violations de la Constitution commises par le président Aristide, il a affirmé que la mise

sur pied d'un corps de sécurité civil par le président, le Service de sécurité du président (SSP), avait été le détonateur du mouvement de rébellion de l'armée qui y avait vu l'instauration d'une milice conduisant à la dictature.

Le général Cédras a aussi indiqué que « lui-même et tous les officiers membres de l'état-major avaient physiquement protégé le président Aristide à son arrivée au quartier général de la colère des soldats, dont certains étaient très excités ».

Il a dénoncé le meurtre de Roger Lafontant, l'ancien chef des tontons macoutes, exécuté selon lui sur ordre du président Aristide. « C'est vous ou lui », aurait dit au téléphone le père Aristide, ordre qui a été confirmé par le colonel Pierre Chérubin, chef de la police, et exécuté finalement par un soldat qui s'est rendu dans la cellule de l'auteur de la tentative de coup d'État du 7 janvier dernier.

L'ancien responsable duvalériste, vêtu d'un pyjama bleu, a été atteint de plusieurs balles à la main et au thorax qui sont ressorties dans le dos avec d'importantes blessures.

Son cadavre taché de sang a été montré hier matin à la morgue de l'Hôpital général de Port-au-Prince à quelques journalistes.

Le premier ministre René Préal, entré en semi-clandestinité depuis le renversement du président Aristide lundi, a de son côté catégoriquement démenti cette version des faits hier dans une déclaration à l'AFP.

Le chef de l'armée a également affirmé que des mandats de comparution judiciaire en blanc, déjà signés, avaient été retrouvés au bureau du chef de la police et en a montré un exemplaire à la presse.


Interrogé sur les informations faisant état d'une possible intervention militaire étrangère pour remettre au pouvoir le président Aristide, il a affirmé qu'il ne croyait pas « qu'aucune puissance ait le droit d'intervenir en Haïti ».

« L'armée veut le respect et être une institution stable » a-t-il ajouté, s'élevant au nom de l'armée contre la déclaration du premier ministre canadien, Brian Mulroney, qui l'avait traité de « voyou ».

#### ◆ Fonctionnaires

soixantaine de policiers de l'escouade tactique se sont présentés au pied du Parlement. Le service d'ordre syndical a calmé les esprits échauffés et tout s'est terminé dans l'ordre.

**LES MÉDICAMENTS; FAUT PAS EN ABUSER!**



Santé et Services sociaux Québec

**ÉTUDIANTS! VOYEZ PLUS LOIN... ABONNEZ-VOUS AU DEVOIR**

LE DEVOIR offre à tous les étudiants\* de niveau universitaire et collégial la possibilité de se procurer un abonnement à tarif préférentiel, en se présentant à l'un des campus suivants aux dates indiquées:

Université du Québec à Trois-Rivières	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Université du Québec à Montréal	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Judith Jasmin	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Collège Brébeuf	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre

\* Présentation obligatoire de la carte étudiante.

**CARTES D'AFFAIRES**



55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3K2  
Télex: 05 288556  
Fax: (514) 845 7874  
Tel: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

**SWABEY OGILVY RENAULT**

AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Canada H3A 3C8  
(514) 845-7126, Téléc.: 05-24355  
Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA

**LE DEVOIR**

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645  
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738  
Extérieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle LE DEVOIR  
211, St-Sacrement,  
Montréal QC H2Y 1X1

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

**PHOTOCOPIES URGENTES?**

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?

Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:

**SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST**  
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h